

<b>sujet</b>	<b>Mairie de St Genix sur Guiers Conseil municipal</b>
<b>date réunion</b>	<b>3 décembre 2015</b>
<b>organisée par</b>	<b>Le Maire, Joël Primard</b>
<b>participants</b>	<b>Les conseillers municipaux, tous présents sauf :</b> - Régis PERROUD : pouvoir à Romain BAVUZ - Régine BARBIN : pouvoir à Nelly NAUX - Christine PASCAL - Nicole MERCIER
<b>liste de diffusion</b>	<b>Le conseil municipal, le site</b>
<b>prochaine réunion</b>	<b>Janvier 2016</b>

<b>REDACTEUR</b>	<b>Jean-Claude PARAVY</b>
------------------	---------------------------

## Ordre du jour :

<b>1. Ordre du jour</b> .....	<b>1</b>
1.1 Lecture des délibérations des Conseils précédents .....	2
1.2 Création de la commune nouvelle « <i>Saint Genix-les-Bourgs</i> » .....	2
1.3 Schéma départemental de la Coopération intercommunale – Regroupement des communautés de communes	3
1.4 Travaux en cours ou programmés .....	3
1.4.1 Parking de l'École et des Jardins .....	3
1.4.2 Programme de voirie : avenant au marché de maîtrise d'oeuvre .....	4
1.4.3 Terrain de football synthétique : marché de maîtrise d'oeuvre .....	4
1.4.4 Accessibilité des bâtiments et terrains communaux .....	4
1.5 Situation de la zone de Contin .....	4
1.6 Décision modificative n° 4 du budget 2015 .....	4
1.7 Plan d'accueil et d'hébergement (PAH) .....	5
<b>2. Commissions Municipales, activité des adjoints</b> .....	<b>5</b>
2.1 Daniel Polaud (travaux) .....	5
2.2 Jean-Claude Paravy (affaires générales et finances) .....	5
2.3 Catherine Lombard (affaires sociales, sante publique et prévention) .....	6
2.4 Jean-Marie Krebs (vie associative et culture) .....	6
2.4.1 Tarifs 2016 de la bibliothèque .....	6
2.5 Marie-France Picard (jeunesse et affaires scolaires) .....	6
2.5.1 Renouvellement adhésion au groupement de commande AMPLIVIA 2016 .....	7
<b>3. Communauté de commune</b> .....	<b>7</b>
<b>4. Syndicats intercommunaux</b> .....	<b>8</b>
4.1 sictom du Guiers .....	8
4.2 siega .....	8
4.3 siaga .....	8
4.4 siaep du Thiers .....	8
4.5 sivu Gymnase Pravaz .....	9
<b>5. Questions diverses</b> .....	<b>9</b>

## 1. Ordre du jour

Lecture des délibérations de la séance précédente

### **Création de la commune nouvelle «*Saint Genix-les-Bourgs*»**

Délibération – approbation de la charte

Travaux en cours ou programmés: Parkings de l'école et des jardins

Programme de voirie – Avenant au marché de maitrise d'œuvre

Création d'un terrain en synthétique : contrat de maîtrise d'œuvre  
Accessibilité des bâtiments communaux  
Situation de la zone de *Contin*  
Virement de crédits  
Compte rendu des commissions municipales  
Schéma départemental de la Coopération intercommunale  
Compte rendu des réunions E.P.C.I.  
Plan d'Accueil et d'Hébergement  
Questions diverses

## **1.1 LECTURE DES DELIBERATIONS DES CONSEILS PRECEDENTS**

Pour mémoire.

## **1.2 CREATION DE LA COMMUNE NOUVELLE «SAINT GENIX-LES-BOURGS »**

Le Conseil municipal a abordé à de multiples reprises la problématique « commune nouvelle ». Il en a débattu spécifiquement dès le 5 mai 2015 puis un point de l'avancement a été fait à chaque séance du conseil depuis.

Les conseillers municipaux ont activement participé à l'élaboration du contenu du projet actuel notamment au cours des deux réunions de l'ensemble des conseillers municipaux des quatre communes et des commissions intercommunales qui se sont tenues en juillet avec le concours de l'ASADAC.

Enfin, nos concitoyens ont été tenus informés, tout d'abord de façon générale par des pages d'actualité sur le site internet et par un article sur le dernier bulletin municipal, puis de façon précise lors des réunions publiques tenues en octobre, dont le 15 octobre pour St Genix.

Ces réunions ont montré qu'il restait des débats locaux mais que la démarche de fond bénéficiait d'un large consensus. Les suites à donner ont fait l'objets de réunions entre maires et adjoints ou entre maires des quatre communes et aujourd'hui, il vous est proposé de délibérer sur la création de la commune nouvelle, d'arrêter les principaux choix à faire sur son organisation et d'adopter le projet de charte qui regroupe ce que chaque commune d'origine a souhaité voir mentionné dans ce document commun, qui n'a pas valeur statutaire mais d'engagement politique et moral.

Rappel des principales caractéristiques proposées :

- Regroupement au 1<sup>er</sup> janvier des quatre communes ayant poursuivi la démarche, à savoir Champagneux, Grésin, St Genix-sur-Guiers et St Maurice-de-Rotherens, mais la porte est laissée ouverte aux autres communes voisines qui souhaiteraient rejoindre le nouvel ensemble pour un périmètre plus pertinent ;
- Le nom de « Saint Genix-les-Bourgs » résulte d'un consensus entre les quatre municipalités, après discussion
- Les communes d'origines deviennent des communes déléguées avec une mairie annexe et un maire délégué gérant les aspects quotidiens locaux ;
- Le syndicat du Mont-Tournier se fond dans la commune nouvelle et disparaît comme SIVU ;
- L'ensemble des conseillers municipaux actuellement en poste formera le futur conseil municipal de la commune nouvelle, comme le permet le seuil fixé par la loi ;
- Adoption d'une charte listant les modes de gouvernance ainsi que les projets et traditions locales que l'on s'engage à respecter dans le cadre de la commune nouvelle.

Les quatre conseils municipaux sont convoqués ce soir pour délibérer simultanément du projet.

Il est rappelé que, la démarche étant fondée sur le volontariat, la création de la commune nouvelle nécessite l'unanimité des conseils municipaux, ce qui n'implique pas l'unanimité au sein de chaque conseil municipal.

Sont présentés et ont été distribués le projet de délibération et le projet de charte sur lequel il convient de délibérer.

Le conseil a examiné en détail les deux documents, notamment le projet de charte, et des réponses ont été apportées aux questions posées par plusieurs conseillers.

Romain Bavuz et Nelly Naux ont fait part de plusieurs regrets : que l'on n'ait pas eu de discussion sur le nom qui apparaît soudainement, que l'on n'ait pas eu de délai raisonnable pour étudier le projet de charte tardivement reçu, enfin que les débats budgétaires au Sénat feraient qu'il n'y aurait plus urgence à décider de la fusion avant le 31 décembre. En conséquence, bien qu'ils ne soient pas opposés à la commune nouvelle, ils sont amenés à voter contre le projet présenté.

Après les éléments de réponse apportés (historique du nom proposé, évolution du projet de charte jusqu'au dernier moment et effet des amendements à la loi de finances), il est procédé au vote sur le projet.

*Délibération :*

*Contre : 4*

*Abstention : 0*

*Pour : 13*

### **1.3 SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE – REGROUPEMENT DES COMMUNAUTES DE COMMUNES**

Il est rappelé que le préfet a adressé son projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) aux communes et EPCI concernés par lettre en date du 13 octobre 2015, les invitant à donner leur avis dans un délai de 2 mois, passé lequel l'avis sera réputé favorable.

Le contenu du projet de schéma transmis propose, pour notre secteur, la fusion des CC Lac d'Aiguebelette, Val Guiers et Yenne. Les 3 communautés de communes ont entre 5 000 et 15 000 h et la quasi-totalité des communes est en zone de montagne.

L'objectif de ce regroupement est de « consolider l'avant-pays-savoyard, en cohérence avec le SCOT ».

Les pages pertinentes du schéma ont été diffusées à l'ensemble des conseillers municipaux suite aux échanges lors du dernier conseil.

Depuis, le schéma a été présenté aux élus par la Préfecture et l'ASADAC le 4 novembre à Domessin. Les intercommunalités en ont débattu puis ont délibéré. A ce jour, les positions adoptées sont les suivantes :

- CC de Yenne : refus de la proposition de fusion des 3 intercommunalités par 24 voix contre et 8 pour
- CC Lac d'Aiguebelette, accord sur la proposition, mais souhaite que l'on relance l'élargissement aux Vallons du Guiers
- CC Val Guiers : accord sur la proposition ainsi que sur l'ouverture aux communautés voisines du même bassin qui le souhaitent, à l'unanimité.

La question d'un regroupement avec la CC des Vallons du Guiers ne figure dans aucun des projets des préfets, qui ont privilégié une approche départementale. De nombreux élus ont cependant régulièrement insisté sur les complémentarités entre les deux rives du Guiers et l'intérêt d'un regroupement de collectivités relevant du même bassin. Lors d'une réunion à Pont-de-Beauvoisin avec les deux préfets, la question a été évoquée et la réponse des préfets n'était pas fermée : simplement, ils ne valideront une solution interdépartementale que s'il y a un large consensus des communes (notamment des Vallons du Guiers) pour le demander.

A ce jour, la CC des Vallons du Guiers a rejeté le regroupement Val du Dauphiné par 20 voix contre, 6 pour. Or, elle ne peut rester seule, n'atteignant pas le seuil prévu par la loi.

Un courrier au Préfet de l'Isère a été signé par 6 Maires contre pour demander le regroupement avec les Savoyards

La commune de St Genix ne peut être que favorable à une approche interdépartementale, compte tenu des partenariats développés notamment avec Aoste. Par ailleurs, si l'on veut peser demain sur les choix, il faut des intercommunalités solides et suffisamment larges.

Il est donc proposé de délibérer favorablement sur le regroupement proposé, sur la base des termes adoptés par le Conseil de la CCVG, en précisant le souhait que soit poursuivie activement l'étude d'un élargissement aux Vallons du Guiers.

Rappel de la suite de la procédure :

- Une réunion entre les communautés de communes concernées est prévue à Pont-de-Beauvoisin pour élaborer une charte à présenter aux deux CDCI 73 et 38
- Après nouvel examen par la Commission départementale de la coopération intercommunale, le schéma doit être arrêté définitivement avant le 31 mars 2016.
- La mise en œuvre du schéma est prévue avant le 30 décembre 2016, après nouvelle consultation sur les périmètres retenus pour les EPCI à fiscalité propre et les syndicats intercommunaux à dissoudre.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

### **1.4 TRAVAUX EN COURS OU PROGRAMMES**

Salle polyvalente : la pose de 2 déstratificateurs pour améliorer le bilan énergétique est en cours.

Chapelle de Pigneux : dégradation du clocheton du fait des intempéries : devis Perroud de 3 120 € HT.

Renforcement des serrures de la gendarmerie.

Fleurissement : la commune a eu le 1<sup>er</sup> prix 2015 des communes de 1 500 à 4 000 h (plaine) des villes et villages fleuris : c'est un encouragement.

#### **1.4.1 Parking de l'École et des Jardins**

Les travaux du parking dit « Fatiguet » avancent bien. En fonction de la météo, les revêtements pourraient être en place à Noël.

Pour le parking des Jardins, l'acte d'achat du terrain Girerd a été signé le 23 novembre. Nous pouvons enchaîner sur le projet en vue d'une programmation à partir de 2016.

L'aménagement du parking du Centre se précise : sa desserte est liée à la construction nécessaire à la boucherie-charcuterie Damez sur la parcelle à rétrocéder comme convenu.

#### **1.4.2 Programme de voirie : avenant au marché de maîtrise d'oeuvre**

Le programme de voirie réalisé en 2015 a finalement été inférieur aux prévisions du marché de maîtrise d'oeuvre passé avec le Cabinet ELLIPSE (87 000 € HT réalisés pour un maximum prévu de 120 000 € HT). Il convient de régulariser cette situation en passant un avenant en diminution à ce marché (- 1 235,52 € TTC).

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

#### **1.4.3 Terrain de football synthétique : marché de maîtrise d'oeuvre**

Suite à la consultation lancée par la mairie d'Aoste dans le cadre du mandat du groupement de commande passé, le candidat retenu pour la maîtrise d'oeuvre du projet est le Cabinet ALP'études.

Il a été convenu entre les municipalités que seraient signés deux marchés de maîtrise d'oeuvre distincts afin de ne pas compliquer les paiements.

Le marché concernant la partie du projet située sur St Genix s'élève à un montant maximum de 49 632 € TTC, se décomposant en :

Tranche ferme 34 160 € HT (correspondant à un coût prévisionnel des travaux de 610 000 € HT)

Options : 7 200 € HT (correspondant à un coût prévisionnel des travaux de 180 000 € HT)

Soit au total (maximum) 41 360 € HT (correspondant à un coût prévisionnel des travaux de 790 000 € HT)

*Délibération :*

*Contre : 3*

*Abstention : 0*

*Pour : 14*

#### **1.4.4 Accessibilité des bâtiments et terrains communaux**

Pour l'ensemble des équipements et locaux, la commune doit repartir du diagnostic disponible pour élaborer son Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), document exigible pour tout ERP non conforme au 31 décembre 2014. Cet agenda devait être réalisé en septembre, mais des délais étaient admis en cas de difficulté d'élaboration. Dans la réalité, peu d'Ad'AP communaux ont été transmis dans les délais, vu la multiplicité des équipements à prendre en compte.

Le travail de synthèse préparé à partir des diagnostics doit être finalisé pour adresser un premier projet d'Agenda d'ici la fin de l'année.

### **1.5 SITUATION DE LA ZONE DE CONTIN**

Le maire fait le point de l'avancement des deux dossiers évoqués lors du dernier conseil :

- le projet d'implantation de Médilac sur la parcelle communale libre au-delà d'ISERSOL est confirmé : le notaire a été mandaté pour rédiger un compromis de vente sur la base de 15 € du m<sup>2</sup> (cohérent avec les prix de cession pratiqués par la ComCom) et avec des clauses de précaution nécessaire pour s'assurer des étapes de réalisation du projet et à défaut le retour à la commune.

- pour l'hôtel, les offres de personnes intéressées s'élaborent

### **1.6 DECISION MODIFICATIVE N° 4 DU BUDGET 2015**

Jean-Claude Paravy indique que l'exécution du budget 2015 à l'approche de la fin d'exercice nécessite quelques adaptations de certains montants initialement prévus, justifiant l'adoption d'une DM4.

- En fonctionnement : pas de modification particulière (niveau chapitre)
- En investissement : sur la plupart des opérations, les crédits disponibles sont suffisants pour faire face aux dernières factures attendues.
- Ne sont proposés en DM que deux mouvements pour doter 2 opérations qui ne l'étaient pas jusqu'alors :

- Le projet de gymnase (opération 62) : affectation de 5 000 € pour le contrat d'AMO, pris sur l'enveloppe « matériel »
- Le projet de terrain synthétique (opération 622) : affectation des 51 370 € du solde du prêt 2015 au marché de maîtrise d'œuvre (adopté au présent conseil)

Il y a peu de chance que des factures à honorer parviennent à temps en décembre, mais l'inscription de ces dotations permettra de payer de telles factures présentées au premier trimestre 2016 sans attendre le vote du budget initial de la commune nouvelle, qui peut prendre quelque temps.

73236	<b>BUDGET COMMUNE ST GENIX</b>	DM n°4 2015
Code INSEE	BUDGET COMMUNE ST GENIX	

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

#### OUVERTURE OPE 622-TERRAIN SYNTHETIQUE ET CREDIT OP

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2188-46 : Acquisitions de matériel	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	51 370,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-62 : Gymnase/Installations sportives	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-622 : TERRAIN SYNTHETIQUE	0,00 €	51 370,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>51 370,00 €</b>	<b>56 370,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>56 370,00 €</b>	<b>56 370,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

## 1.7 PLAN D'ACCUEIL ET D'HEBERGEMENT (PAH)

Le maire rappelle que dans le cadre de ce plan, la mairie de St Genix est siège du PC de secteur pour l'Avant-Pays Savoyard (14 communes).

La préfecture réunit les administrations concernées et les mairies sièges de PCS en novembre pour préciser le contenu des mesures de ce plan pour la saison d'hiver 2015-2016.

Un exercice doit avoir lieu le 8 décembre, essentiellement pour tester les communications.

L'aménagement d'un PC de secteur à la mairie a nécessité de tirer une ligne téléphonique dédiée (réutilisation d'une ligne existante). L'accès aux données partagées a pu être rétabli.

Il est apparu utile de compléter l'acquisition de lits de secours par l'achat de couvertures de survie, utiles et peu coûteuses.

## 2. Commissions Municipales, activité des adjoints

### 2.1 DANIEL POLAUD (TRAVAUX)

(cf. plus haut point 1.2 de l'OJ)

### 2.2 JEAN-CLAUDE PARAVY (AFFAIRES GENERALES ET FINANCES)

Pour le volet Finances, cf. point 1.6 de l'OJ

Pour le volet Affaires générales :

- L'agent de maîtrise recruté cet été – M. Tony REGNIER – arrivera normalement le 1<sup>er</sup> janvier 2016, date de mutation retenue en accord avec la commune qui l'emploie actuellement.

- Elaboration du document unique (sécurité des conditions de travail) pour les services de la mairie : le travail avec le Centre de gestion est terminé (dernière réunion le 16 novembre). Nous n'attendons plus que le document, résultant de cette réunion pour proposer au Conseil l'adoption du document, qui nécessite évidemment la programmation de quelques aménagements, notamment pour les services techniques.

Pour le volet communication :

- L'Agenda 2016 vient de paraître : il est évidemment encore en configuration « St Genix sur Guiers »
- Le prochain Bulletin municipal est composé sous un format classique : il convient de l'enrichir avec un complément « commune nouvelle » (4 pages).

### **2.3 CATHERINE LOMBARD (AFFAIRES SOCIALES, SANTE PUBLIQUE ET PREVENTION)**

La commission s'est réunie le 30 octobre.

#### **Projet territorial de Santé :**

- Suites à donner à la Conférence débat du 23 octobre pour notre territoire et la ComCom Val Guiers
- Participation à la Journée CIAS de Mairie Conseil le 24 Novembre : faut-il créer un CIAS ?
- Action PRS de L'IREPS : Surpoids, alimentation et activité physique des 0/6 ans : réunion du 1<sup>er</sup> décembre

#### **Action Sociale et Personnes précarisées**

- Ressourcerie : visite du 6 octobre et avancement du projet territorial : recherche d'un local
- PARISolidarité : articulation avec IREPS et REAP ; Jouets solidaires en coordination avec la Commission affaires scolaires.

### **2.4 JEAN-MARIE KREBS (VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE)**

La Commission s'est réunie le 18 novembre.

Points d'avancement des dossiers :

Nouveau gymnase : avancement du projet : présentation au prochain conseil.

Rencontre avec les Associations : faciliter une fête annuelle. Relance par le Comité des Fêtes.

Bibliothèque : journée porte ouverte du 21 novembre, projets vers maison de retraite, multi-accueil et PARISolidarité.

#### **2.4.1 Tarifs 2016 de la bibliothèque**

La commission propose la reconduction des tarifs pratiqués, avec quelques adaptations (tarif familles) :

	Tarifs/an	Droits de prêt/personne	Durée
Adulte seul	15€	5 ouvrages pour un adulte 3 livres et 3 BD pour les moins de 18 ans	21 jours (avec prolongation possible de 14 jours) Pour les nouveautés ce délai est de 15 jours
Couple	20€		
Famille (à partir de 2 enfants)	25€		
Moins de 18 ans	5€		

Un vote intermédiaire confirme l'absence de tarif « bénévoles » (2 contre)

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

### **2.5 MARIE-FRANCE PICARD (JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES)**

**Commission scolaire** : s'est réunie le 17 novembre :

- Retour des commissions de la CCVG : transports scolaires, petite-enfance, enfance-jeunesse. Réflexions engagées, notamment sur le transport scolaire du midi, voire des moins de 3 kms. Point sur le taux de remplissage de la crèche les Petits Pas etc...

Ouverture du centre "Les Marmousets" une semaine à Noël pour une expérimentation. Le futur bâtiment a été budgétisé et devrait voir le jour en 2018.

- Retour des différents conseils des écoles :

Pour l'Elémentaire, problème de stationnements et circulation après la mise en place d'un panneau d'interdiction de descendre la rue (2ème montée des écoles), questions sur l'accessibilité et différents problèmes relevant de la compétence de la CCVG.

Pour la Maternelle, surtout un problème d'effectifs pour la rentrée 2016, avec risque de fermeture d'une classe.

- Prolongement de la réflexion sur le panneau de l'école élémentaire.

**Rencontre** le lundi 23 novembre avec les élus et l'agent territorial en charge **du SIVU Mont Tournier** : pas de grandes disparités, quelques points d'harmonisation à prévoir et des projets en commun à mettre en place ; rencontre prévue avec les 4 directeurs et les élus concernés pour visiter les différentes écoles relevant de la commune nouvelle.

**Rencontre** le lundi 7 décembre avec les deux directeurs et les membres du Sou des Ecoles, pour voir notamment les investissements à engager, faire le bilan du trimestre etc...

Un point peut-être sur un appel à projets concernant le numérique.

**Rencontre** le 21 janvier 2016 avec les différents protagonistes pour l'utilisation des deux nouvelles classes avec une articulation CCVG (TAPs) et école élémentaire de St-Genix.

**Conseil municipal Jeunes (CMJ)** : il commence à bien fonctionner :

1<sup>ère</sup> réunion le 2 novembre : présentation de la Commune, compréhension de l'armistice et préparation de la participation à la cérémonie du 11 novembre (lecture message et poèmes, vente de bleuets...)

2<sup>ème</sup> réunion le 30 novembre : découverte de la mairie, des symboles de la république et présentation de la Région à l'occasion des scrutins des 6 et 13 décembre

Lancement d'une initiative de collecte et redistribution de jouets, du 11 au 18 décembre, en lien avec : la commission sociale, PARISolidarité, les écoles et le Sou des écoles.

### **2.5.1 Renouvellement adhésion au groupement de commande AMPLIVIA 2016**

AMPLIVIA est un groupement de commande, piloté par la Région, permettant l'accès par les établissements d'enseignement à un réseau de communication de très haut débit, sécurisé, relié à RENATER (réseau national Education et Recherche).

Il convient de renouveler notre adhésion à ce groupement de commande, afin que nos établissements scolaires puissent continuer à bénéficier d'un accès à AMPLIVIA.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

## **3. Communauté de commune**

### **Commission Transports scolaires du 3 novembre 2015 (OJ)**

Point sur la rentrée scolaire 2015/2016

Evolution progressive des circuits (trajets du midi) et des prises en charge élèves domiciliés < 3 km

Demandes des familles

Orientation budgétaire 2016

### **Commission mixte Economie/Travaux du 9 novembre 2015 (OJ)**

- Economie - FISAC

- Aménagement des ZAE - cessions de lots

- Très haut Débit

- Elargissement compétences toutes zones d'activité

- Point sur les projets et travaux Bâtiment

- Pépinière PRAVAZ

### **Commission Petite Enfance du 10 novembre 2015 (OJ)**

- Bilan des activités 2014-2015 dans les structures Petite Enfance

- Activités « Petite enfance » en lien avec les partenaires extérieurs
- Perspectives budgétaires
- Les services « Petite Enfance » des Communautés de Communes de Yenne et du Lac d'Aiguebelette

#### **Conseil communautaire du 16 novembre 2015 (OJ)**

ADMINISTRATION GENERALE : **(voir point 1.3 du présent OJ)**

- Projet de schéma départemental de coopération intercommunale  
Point sur le regroupement des Communautés de Communes et modalités d'organisation

FINANCES :

- Renouvellement ligne de trésorerie 400 000 €
- Virement de crédits

TOURISME :

- Approbation des statuts de l'Office du Tourisme du Pays du Lac d'Aiguebelette
- Conventions annexes
- Demandes de subventions CTS et CDRA

URBANISME :

- Convention avec la RGD pour la maintenance et l'hébergement du logiciel ADS

PETITE ENFANCE / ENFANCE-JEUNESSE :

- Conventions de mise à disposition des locaux communaux et des locaux scolaires

#### **Commission Enfance/Jeunesse du 24 novembre 2015 (OJ)**

I. Fonctionnement des services et projets 2016 à définir :

- Accueils de loisirs 3/11 ans
- Val Guiers Ados 11/18 ans
- Bilan Fête de la jeunesse

II. Tour d'horizon du fonctionnement enfance/jeunesse des Communautés de Communes voisines :

- La Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette
- La Communauté de Communes de Yenne

#### **Commission des Finances du 2 décembre 2015 (OJ)**

L'état des finances 2015, en prévision du débat d'orientation budgétaire.

Une commission Economie /Travaux prévue, pour parler de la desserte électrique d'AGRATI

## **4. Syndicats intercommunaux**

### **4.1 SICTOM DU GUIERS**

AG du 19 novembre 2015 :

- DM1 : régularisation des dotations d'amortissement
- Divers renouvellements de contrats et avenants

Deux sujets d'actualité pour la commune :

- L'avancement de la collecte en conteneurs enterrés
- L'équipement des habitants collectés en porte à porte

### **4.2 SIEGA**

Travaux de Belmont suspendu.

### **4.3 SIAGA**

Tournée du maître d'œuvre sur les travaux à réaliser le long de la rivière.

### **4.4 SIAEP DU THIERS**

Conseil syndical le 9 décembre 2015.

#### **4.5 SIVU GYMNASSE PRAVAZ**

Conseil syndical du 24 novembre : essentiellement vote d'une DM affectant 20 000 € en investissement pour réfection de la piste d'athlétisme.

A noter que l'augmentation de 1,5 % de la participation des communes se traduira généralement par une baisse de la participation par élève en raison de l'augmentation régulière du nombre d'élèves ... sauf pour les communes qui connaissent une augmentation substantielle de leurs élèves, dont St Genix.

RAS concernant les autres syndicats.

#### **5. Questions diverses**

Commission du CCAS à régulariser : sera vu en fonction de la commune nouvelle.

Office de Tourisme du Pays du Lac d'Aiguebelette créé, avec nouvelle composition des organes.

Prochain conseil municipal :

Janvier 2016, normalement dans le cadre de la commune nouvelle

Séance levée à 22h45.